

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

RAPPORT MORAL

Chers amis, chers adhérents,

L'année 2020 a été pour nous tous l'année du confinement. L'association *La Colonie* a été contrainte de réduire ses projets de rencontres et de travail collectif. Ainsi, la seconde édition des Rencontres *Justice et Jeunesse* n'ont pas pu se tenir. Néanmoins, plusieurs chantiers ont été lancés.

Plusieurs chantiers ont néanmoins été lancés :

- Nous avons créé le site internet de l'association (www.lacoloniepenitentiaire.fr), en partenariat avec l'équipe de développeurs bellilois Maël et Brice Rohan. Ce travail a été très fructueux et a permis de construire un outil de communication qui sera particulièrement utile à la collecte de témoignages.
- Malgré la COVID, nous avons pu organiser plusieurs visites de Haute Boulogne, en particulier lors des Journées du Patrimoine en septembre. Une quarantaine de personnes se sont inscrites pour découvrir l'histoire de l'institution pénitentiaire, témoignant ainsi de la curiosité grandissante pour ce patrimoine judiciaire.
- Nous avons recueilli les témoignages de personnes qui ont souhaité partager leurs souvenirs de la colonie pénitentiaire et de l'IPES, faisant ainsi revivre la réalité quotidienne des sites de Haute Boulogne et Bruté, permettant ainsi de sortir de l'oubli toutes ces histoires humaines. Anciens colons ou bellilois, ils gardent vive la mémoire de cette partie de leur vie. Vous trouverez les premiers films réalisés avec Stéphane Mauger sur le site internet.







De gauche à droite, les fondateurs : Geneviève TINCHANT, Maryvonne LE GAC, Tibault GROLLEMUND, Francis VILLADIER (président), Sylvaine VILLENEUVE, Béatrice TERRIEN

L'année 2020 a permis la consolidation du partenariat avec le ministère de la Justice, et en particulier avec la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ).

Car faire revivre la mémoire de la colonie pénitentiaire de Belle-Ile en mer, c'est interroger ce que fut la justice à l'égard des enfants dans notre société au XXème siècle, et ce qu'elle est aujourd'hui. Nous entendons faire revivre ces lieux et, surtout, faire jaillir la parole de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont grandi, travaillé, et pour certains, souffert dans ces lieux.

L'OBJET DE L'ASSOCIATION LA COLONIE

- Constituer une « bibliothèque des mémoires », en collectant les témoignages de personnes qui ont vécu dans ou à proximité des lieux de détention que furent Haute Boulogne et Brûté. Jeunes colons et personnels de l'administration pénitentiaire venus du continent, habitants de l'île employés par l'institution pénitentiaire, leurs souvenirs se complètent pour écrire avec rigueur l'histoire d'un siècle de justice des mineurs à Belle-Île en mer.
- organiser des évènements consacrés à la jeunesse et à la justice des mineurs, dont les Rencontres Justice et Jeunesse;
- participer à la réhabilitation des anciens locaux de la colonie pénitentiaire de Haute-Boulogne à Belle-Ile-enmer, en partenariat avec la commune de Le Palais ;
- participer à la conception et à la réalisation, d'un espace mémoriel et historique qui accueillera des expositions dédiées à la justice des mineurs, évoquant l'histoire de la colonie pénitentiaire et de ses divers occupants.

LA VIE ASSOCIATIVE EN 2020

En raison de l'épidémie et des confinements qu'elle a provoqués, la vie associative a été mise au ralenti. Nous sommes cependant passés de 6 à 25 adhérents, et nous espérons poursuivre notre développement en 2021.

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des cinéastes, des journalistes, des artistes, qui souhaitent mettre en scène la vie des jeunes qui sont passés par la colonie pénitentiaire.

LES PARTENAIRES ET LES RÉALISATIONS

La convention signée en 2020 avec la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (Ministère de la Justice) nous a permis de créer un site internet : www.lacoloniepenitentiaire.fr. Cette plateforme numérique a été conçue avec trois objectifs principaux :

- faire connaître le projet de l'association;
- rassembler des témoignages de personnes ayant vécu et/ou travaillé à Haute Boulogne et à Bruté, afin de constituer une Bibliothèque des mémoires ;
- communiquer sur l'actualité de l'association.

Grâce à la convention DPJJ, nous avons également commencé à recueillir les récits des témoins. Nous avons réalisé six interviews d'anciens colons, éducateurs, enfants d'éducateur, ou encore économe. D'ores et déjà, des personnes nous contactent pour participer au projet et partager leur histoire.

RAPPORT FINANCIER

La convention signée en 2020 avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice) nous a permis de lancer nos premiers projets, et de travailler avec des prestataires professionnels pour créer le site internet et réaliser les premières interviews.

Compte de résultat - Exercice 2020

RECETTES	€
Subvention Ministère de la justice (DPJJ)	20.000
Cotisations adhérents	80
Dons	150
TOTAL	20.230
DÉPENSES	
Frais bancaires	32
Services numériques	97
Développement Internet	5.280
Réalisation films	3.520
Frais reportages interviews	802
Achat photos	173
TOTAL	9.904
RÉSULTAT 2020	10.324

Report à nouveau = 10.324 €.

Prestataires 2020 : Les Tempestaires, Atopia.

Comme toutes les associations régies par la loi de 1901, l'association La Colonie recueille toutes les adhésions, qu'elles viennent de personnes physiques ou morales.

Nous avons fait le choix d'un niveau de cotisation annuelle relativement bas (10€) afin de rassembler le plus de personnes autour de nous. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues.



CARTE DE MEMBRE

N° 2019-0013

Nom:

Prénom:

Association « La Colonie »

Colonie Pénitentiaire de Haute-Boulogne à Palais
association.lacolonie@gmail.com / @A PiciationLaColonie

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2021

Le 25 juin 2021, les membres de l'association LA COLONIE se sont réunis en assemblée générale ordinaire en présentiel et en visio-conférence à partir de 15h00, sur convocation écrite en date du 2 juin 2021.

Sont présents 11 membres de l'association :

- M. Yvon BAZIN
- M. François BOUTEILLE
- Mme Marie-Laure BOUTEILLE
- Mme Gisèle FICHE
- Mme Marie Céline GUILLERME

- Mme Maryvonne LE GAC
- Mme Hélène MARTIGNAC
- Mme Béatrice TERRIEN
- M. Francis VILLADIER, président
- Mme Sylvaine VILLENEUVE, trésorière

Sont excusés, avec pouvoir :

- M. Jacques COUBE
- Mme Marie-Pierre FEREY
- M. Dominique GUERY
- Mme Lucile GUBLER

- Mme Michelle MENDELOVICI
- M. Jacques MENDELOVICI
- Mme Martine PATRAT
- Mme Martine STIEGER
- Geneviève TINCHANT

Sont absents:

Mme Hélène CRIE, M. Julien HILLION, M. Tibault GROLLEMUND, M. D. KERAVEC, M. Antoine LANDON, Mme Sophie RISMONT.

L'Assemblée générale est présidée par M. Francis VILLADIER, en sa qualité de Président.

Mme Sylvaine VILLENEUVE assure le secrétariat de la séance.

La majorité des membres de l'association étant présents ou ayant confié leur pouvoir à des membres présents, le quorum est atteint.

1) Rapport d'activité

Le Président présente le rapport d'activité du second exercice de l'association.

Délibération n°1:

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) Présentation du rapport financier

La Trésorière donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020. Au cours de l'exercice 2020, les produits d'exploitation se sont élevés à 20.230€ et les dépenses à 9.094 €.

Délibération n°2 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes de l'exercice 2020 dans leur intégralité et sans réserve et l'affectation du compte de résultat.

Délibération n°3 : L'Assemblée générale approuve le report à nouveau de 10.324 € sur l'exercice 2021.

Délibération n°4 : L'Assemblée générale donne quitus entier et définitif de sa gestion à la trésorière pour l'exercice 2020 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Le Palais, le 25 juin 2021,

Francis VILLADIER Président